

Les infos du Soulier au chapeau...

LE MOT DU MAIRE

Voici maintenant un an que la nouvelle équipe municipale œuvre au fonctionnement de la commune, nous pouvons considérer aujourd'hui avoir globalement perçu les attentes. C'est dans ce cadre que nous avons enfin pu tenir deux premières réunions publiques avec les habitants de deux hameaux de notre commune et sur des sujets ciblés (Sécurité routière, ordures ménagères et environnement).

Avec l'abolition de la taxe d'habitation et malgré les compensations annoncées par ses "instigateurs" à haut potentiel intellectuel, notre budget a été amputé de quelques milliers d'Euros. Au regard du contexte, les impôts et taxes sur lesquels nous avons encore la main ne seront pas augmentés en 2021.

Les projets pour lesquels nous allons devoir poursuivre notre investissement sont ceux de l'assainissement, de l'eau potable, de la sécurité routière dans les traversées de certains villages, du développement durable, du foncier communal et du social au sens large.

L'assainissement où la DDT nous questionne concernant l'état d'avancement de nos installations de traitement des eaux usées. Des études produites en 2006 ayant démontré que la pollution aux exutoires des réseaux unitaires (Eaux de pluie et de drainages mélangées avec eaux usées) était parfaitement acceptable, rien n'a été engagé jusque-là. Nous allons donc commander une nouvelle campagne de mesures mais il sera très complexe d'échapper à nouveau à un schéma directeur d'assainissement...

L'eau potable où nous devons impérativement et dans les plus brefs délais, mettre en œuvre la matérialisation du périmètre de protection immédiate (PPI) de Combe-Mottu. Fondamentalement nous sommes particulièrement attendus sur la déclaration d'utilité publique (DUP) et la mise en

application des mesures qui en découleront.

La sécurité routière avec quatre points de vigilance particuliers pour, les Egâts, les Terrasses, les Miards et Malbuisson. A la suite des deux réunions publiques certaines actions préventives et provisoires ont pu être engagées pour une période de test.

Le développement durable où notre territoire au sens large est loin derrière le 'maillot jaune' et pour lequel nous avons quelques pistes de réflexion sur notre commune avec un avant-projet sommaire sur l'aire de repos des Egâts. Le projet intégrerait les thèmes de la mobilité, du photovoltaïque, de la sécurité routière et de la gestion des ordures ménagères. Des échanges sont en cours avec les services de la DIRMED pour un transfert officiel du domaine public concerné.

Le foncier communal avec des investissements significatifs et impératifs sur certains logements (toiture, isolation, ...), des orientations à prendre concernant des bâtiments dont l'état d'usure et l'agencement font qu'ils ne sont plus viables (Le Sappey).

Le social pour lequel il nous remonte des intentions créatrices de nouvelles associations tout à fait crédibles et où le CCAS a dû revoir à la hausse une bonne partie de ses participations. Enjeu qui nous implique par ailleurs significativement au quotidien.

Une multitude d'enjeux passionnants et parfois complexes donc, avec parmi nos atouts celui d'avoir hérité d'une commune non endettée.

Sauf contretemps fâcheux des activités festives sont prévues pendant l'été et si la chaleur venait à vous surprendre je vous souhaite de belles balades le long du canal du Beaumont !

JL GARNIER

COIN DES ASSOCIATIONS

Un nouveau projet se profile sous le ciel de St Laurent ... Un café associatif !

Nous avons à cœur de créer un espace intergénérationnel où chacun puisse se sentir bien et où on pourrait consommer du thé, du café, des tisanes, des sirops, des crêpes et autres gourmandises.



Aussi, nous projetons d'organiser des ateliers en fonction des talents et disponibilités de chacun. (Aquarelle, guitare, informatique, etc...)



Sur la base du bénévolat, ce lieu se veut vivant et pourrait évoluer au fil du temps et au gré des envies et idées de chacun.

La salle polyvalente semble idéale, mais demande réflexion afin de concilier les activités existantes et le projet de café associatif.

L'aménagement de la salle doit permettre d'installer un bar, quelques tables bistrot, les livres, un ou deux fauteuils pour le coin lecture, tout en laissant de l'espace pour les autres activités.

Pour apporter de l'eau au moulin, toute participation est bienvenue, qu'elle soit du mobilier, de la vaisselle, des compétences ou de la disponibilité.

C'est une aventure humaine et solidaire. Créer du lien social, partager et échanger, c'est dynamiser notre village !

La graine est mise en terre, elle a commencé à germer et va continuer à grandir, nous l'espérons.

Vous souhaitez donner votre avis ou participer de quelque manière, contactez-nous à l'adresse suivante : mandy.costa89@gmail.com ou au 06 12 21 32 70.



COIN DES ASSOCIATIONS



INTER-VILLAGE SAINT LAURENT

BUVETTE ET SNACK

AOUT
07
2021

A 10H POUR LES ENFANTS

A 14H POUR LES
ADULTES

inscription par equipe de 4
2 euros/personne

06 17 68 24 74 OU 06 38 93 03 83

COMPTE-RENDU REUNION CCAS COMMUNE DE SAINT-LAURENT EN BEAUMONT

Convocation le : 20/04/2021 ; Séance du : 27/04/2021

Présents : Nathalie CRAIGHERO, Elyette ESCALLON, Josette FAVIER, J-Luc GARNIER, Rolande NEVOU, Geneviève RICHIERO, Yves RIMBOURG, Aurore VERNET.

Absents excusés : Néant

Absents : Néant

Secrétaire de séance : Nathalie CRAIGHERO

Ordre du jour :

1°) **Vote du compte de gestion 2020 :**

Le compte de gestion est approuvé à l'unanimité par délibération.

2°) **Vote du compte administratif 2020 :**

Le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de 3232,83 € qui seront reportés au BP 2021. Le président ne prend pas part au vote, le Compte administratif 2020 est approuvé par 7 voix pour.

3°) **Vote du budget primitif 2021 :**

Dans le contexte de restrictions sanitaires, les associations orientées vers le social sont en sommeil forcé, que celui-ci soit partiel ou total, il faut poursuivre notre implication associative. Un grand nombre de manifestations n'ont pu avoir lieu, des actions sociales ont pourtant été maintenues, les réserves de trésorerie sont faibles. Il semble évident que pour l'exercice 2021 les participations financières du CCAS doivent être à minima maintenues voire augmentées.

Il est ainsi proposé :

Le maintien de la subvention de 300 Euros pour le club des aînés ;

Le maintien de la subvention de 100 Euros pour la Roseraie ;

L'augmentation de la subvention de l'ADMR en la passant de 1100 Euros à 1300 Euros ;

L'augmentation de la subvention de l'association FR du Beaumont en la passant exceptionnellement de 450 à 1000 Euros.

Vote :

Au regard de l'excédent de fonctionnement 2020 et de la nouvelle affectation de la commune de 5500 Euros le budget primitif affiche un prévisionnel de 8 732,83 Euros. Les sommes non affectées aux associations sont réservées aux actions de secours d'urgence.

Le budget primitif est approuvé à l'unanimité par délibération.

4°) **Questions diverses :**

Le logement situé à l'étage de l'école de Chardenot est vacant, il sera à nouveau disponible après avoir été nettoyé et réparé.

Echanges sur le contexte social de la commune.

Isolation à 1 Euro pour les logements communaux énergivores, réflexion en cours mais dans certains cas des travaux de réfection s'imposent en amont (toiture, ...).

La Secrétaire de séance,
N. CRAIGHERO,

Le Président,
JL GARNIER,

• Le CCAS a pour compétence l'aide sociale, seules les associations œuvrant directement dans ce domaine peuvent être subventionnées.

PORTRAIT - HERVÉ MOLLI



Hervé MOLLI est un enfant du pays qui a toujours vécu dans la commune, il a notamment passé son enfance au Sert de Malbuisson. Père de deux enfants, il a une fille, qui est enseignante et peintre en carrosserie à La Mure, un fils qui réalise un BTS Métallurgie et Maintenance Industrielle.

Il a fait partie du comité des fêtes pendant 25 ans (1985 à 2010) et fût à sa présidence durant 14 ans. Il appréciait dans cette activité l'animation des événements et le lien avec les habitants.

Hervé a pour loisirs la pêche, la cueillette des champignons, le bricolage, le jardinage et la cuisine.

Il cuisine régulièrement des plats traditionnels "pour le plaisir et pour faire plaisir". Ses enfants lui réclament souvent son gratin Dauphinois, n'hésitez pas à le solliciter pour quelques bonnes recettes !

Agent titulaire dans un emploi d'adjoint technique à vocations multiples de la commune de Saint Laurent depuis 17 ans, Hervé possède une très bonne connaissance du territoire.

Cela fait de nombreuses années qu'Hervé sillonne les rues de nos villages. Il apprécie son travail qui lui permet de réaliser des tâches variées et parfois imprévues. Après avoir conçu de nouveaux panneaux d'affichage (voir photo), il fabriquera un bac en lauze pour y installer des fleurs devant l'église. C'est aussi souvent dans la discrétion qu'il oeuvre de jour comme de nuit et au gré des sollicitations, essentiellement pour des interventions sur les installations d'eau potable ou la voirie.

Hervé fait partie de ces effectifs municipaux pour lesquels la polyvalence est de rigueur, on pourrait dire qu'il est jardinier le lundi, soudeur le mardi, plombier le mercredi, menuisier le jeudi, et un peu de tout ça le vendredi... loin des caricatures des Chevaliers du Fiel, Hervé est de ceux que nous sommes finalement bien contents d'avoir à nos côtés et dans nos effectifs. Nous remercions Hervé pour son implication au service de notre commune.

Valérie SECHIER et Jean-Luc GARNIER

ÉTAT CIVIL

Coline JEURE - née le 15 juin 2021

Gisèle Huguette ARNAUD - décédée le 7 mai 2021

Francis ARNAUD - décédé le 6 juillet 2021

**CONSEIL MUNICIPAL
DU 06 AVRIL 2021 A 19H00**

Présents : Pierre CALVAT, Maurice CHARLES, Nathalie CRAIGHERO, Josette FAVIER, Jean-Luc GARNIER, Raphael GUIGNIER, Gérard PAULIN, Valérie SECHIER, Aurore VERNET.

Absent excusé : Nicolas ESCALLON pouvoir à Aurore VERNET

Secrétaire de séance : Gérard PAULIN

ORDRE DU JOUR

- I) Obligation concernant les taxes sur l'eau potable et l'assainissement
- II) Orientations en investissement, hors projets d'eau potable et d'assainissement
- III) Budget primitif 2021 : vote à l'unanimité
- IV) Questions diverses

Avant-propos :

Signature des délibérations

I) Obligation concernant les taxes sur l'eau potable et l'assainissement

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée des seuils minimums des tarifs eau et assainissement qu'il faut atteindre pour prétendre aux subventions de l'Agence de l'eau, du Département de l'Isère et implicitement de la CLE. Il est aussi rappelé les tarifs pratiqués au niveau départemental et national.

Tarifs minimum applicables/m3 pour avoir droit aux subventions et tarifs appliqués

Organismes	Agence de l'Eau	Département de l'Isère	Commune St-Lt en Bt	Moyenne départementale	Moyenne nationale
Tarif Eau potable/m3	1.00 €	1.20 €	0.95 €	3.27 €	4.15 €
Tarif Assainissement/m3	1.00 €	1.30 €	0.49 €	NC	NC

Monsieur le Maire présente alors plusieurs simulations de tarifs en s'appuyant sur un fichier Excel dans lequel les données 'm3, AEP, Assainissement ' peuvent être ajustées en séance. Suite à un long débat il est entendu que le sujet sera à nouveau abordé au cours de l'été.

II) Orientations en investissement, hors projets d'eau potable et d'assainissement :

A la suite d'une année 2020 où le contexte sanitaire avec un premier semestre réduit au minimum fonctionnel a été un frein significatif à l'élaboration des trajectoires d'investissements, l'année 2021 devrait permettre des avancées. Des sujets importants nous attendent, le foncier communal, la sécurité routière au sein de certains villages, les réseaux de communication...

III) Budget primitif 2021

Le budget de fonctionnement de la commune est présenté équilibré en dépenses et en recettes pour un montant de 619 446,77 Euros.

**CONSEIL MUNICIPAL
DU 06 AVRIL 2021 A 19H00 - SUITE**

Le budget en investissement de la commune est présenté équilibré en dépenses et en recettes pour un montant de 243 473,31 Euros.

Monsieur Le Maire explique que nous sommes sur une année charnière pendant laquelle les grandes lignes des projets d'investissements souvent incontournables devraient être définies. L'absence d'investissements concernant les captages d'eau potable est de plus en plus observée par l'ARS et l'agence de l'eau RMC.

Le budget primitif de la commune est voté à l'unanimité.

IV) Questions diverses

1. Convention de mise à disposition d'un service de transport et de cantine : partenariat avec la commune de la Salle en Beaumont à valider prochainement.

2. Nouvelle compétence facultative de la communauté de communes de la Matheysine : organisation de la mobilité. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le transfert de compétence.

3. Des problèmes d'incivilité des motos et quads sont remontés en mairie. Une information générale à destination de la population sera envoyée prochainement.

La séance est levée à 22h15, Prochain Conseil Municipal le mardi 18 mai 2021 à 19h00.

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 MAI 2021 A 19H00

Présents : Pierre CALVAT, Nathalie CRAIGHERO, Nicolas ESCALLON, Josette FAVIER, Jean-Luc GARNIER, Raphael GUIGNIER, Gérard PAULIN, Valérie SECHIER, Aurore VERNET.

Absent excusé : Maurice CHARLES pouvoir à Pierre CALVAT

Secrétaire de séance : Gérard PAULIN

ORDRE DU JOUR

I) Commémorations de mai

II) Délibérations

Transport scolaire cantine La Salle en Beaumont

Gestion temps travail salariés,

Acquisition de terrains,

Correspondant PDIPR

III) Organisation des élections Département et Région

IV) Questions diverses

Avant-propos :

Signature des délibérations

CONSEIL MUNICIPAL
DU 18 MAI 2021 A 19H00 - SUITE

I) Quelques-unes des dates qui ont marqué l'Histoire :

Le 01 mai :

M. le Maire procède à la lecture du texte suivant :

Le 1er mai 1884 que des syndicats ouvriers américains décident de se mobiliser afin de revendiquer la journée de huit heures. Pourquoi le 1er mai ? Outre atlantique, cette date correspondait au premier jour de l'année comptable des entreprises. Deux ans plus tard, le 1er mai 1886, alors que ces revendications salariales n'ont toujours pas été entendues, de grandes manifestations sont organisées. A cette occasion, plus de 300 000 travailleurs manifestent pacifiquement à travers tout le pays. Le 3 mai, à Chicago, plusieurs grévistes décèdent lors d'une manifestation. Le lendemain, toujours à Chicago, une bombe explose et des affrontements font plusieurs victimes parmi les forces de police.

La portée du 1er mai devient alors encore plus importante en France. Et c'est en avril 1919, suite au vote par le Parlement de la journée de huit heures, que la journée du 1er mai devient officiellement une journée chômée.

En 1941, alors que la France est sous le régime de Vichy, le maréchal Pétain déclare que le 1er mai sera la "Fête du Travail et de la Concorde sociale" (en référence à la devise du régime de Vichy "Travail, Famille, Patrie"). Avec la Libération, cette journée disparaît jusqu'au 26 avril 1946 où le gouvernement décide finalement de la réintroduire. En 1948, le 1er mai est définitivement institué comme un jour férié, chômé et payé pour les salariés.

Le 08 mai :

M. le Maire procède à la lecture du texte suivant :

Il y a 80 ans, en 1941, les flambeaux de la Résistance brillent déjà. Le flot du refus et de l'espérance montait tandis que la répression forgeait son funeste souvenir à Chateaubriant, au camp de Souge ou au MontValérien. La France libre recevait les ralliements des territoires ultramarins et poursuivait son inlassable épopée. Dans les sables de Koufra, elle nouait un pacte avec la victoire et par la voix du colonel Leclerc regardait déjà vers Strasbourg. A l'instar d'Hubert Germain, dernier des compagnons de la Libération, ce fut toute une jeunesse ardente et résistante qui refusa la défaite et l'asservissement, qui refusa de servir les desseins de l'occupant. Tous, ils ont permis à la France de s'asseoir à la table des vainqueurs.

Cela fut rendu possible par le combat acharné des armées françaises et des armées alliées, par les Forces Françaises Libres qui jamais ne cessèrent la lutte, par le dévouement des résistants de l'intérieur, par chaque Française et Français qui a refusé l'abaissement de la France et la négation de ses valeurs. Notre gratitude demeure indéfectible.

Entendons les mots de Malraux : « un monde sans espoir est irrespirable ». La victoire de 1945 est le succès de l'espérance, mais elle est aussi l'aube d'un nouvel effort collectif pour la reconstruction, pour la paix et pour l'Europe. Hier comme aujourd'hui, face aux épreuves et aux crises du temps, la Nation française se tient debout, résiliente et espérante.

Unis et solidaires, souvenons-nous de l'adversité surmontée et de la liberté reconquise.

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 MAI 2021 A 19H00 - SUITE

le 10 mai :

M. le Maire rappelle qu'il s'agit de la journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions et procède à la lecture d'un résumé relatif à un documentaire :

Les Routes de l'esclavage (documentaire), de Daniel Cattier, Juan Gélas, Fanny Glissant - épisode 3 et 4 (52 min par épisode)

C'est l'histoire d'un monde où la traite d'esclaves a dessiné ses territoires et ses propres frontières. Un monde où la violence, la domination et le profit ont imposé leurs routes.

L'histoire de l'esclavage n'a pas commencé dans les champs de coton. C'est une tragédie beaucoup plus ancienne qui se joue depuis l'aube de l'humanité. A partir du 7^e siècle, et pendant plus de 1200 ans, l'Afrique a été l'épicentre d'un gigantesque commerce d'êtres humains parcourant l'ensemble du globe. Nubiens, Peuls, Mandingues, Songhaïs, Sosos, Akans, Yorubas, Ibos, Kongos, Yao, Somalis...

Au total, plus de 20 millions d'Africains ont été déportés, vendus et réduits en esclavage. Ce système criminel a enrichi et posé les fondements des plus grands empires à travers le monde. L'ampleur de ce trafic est telle qu'il a longtemps été impossible d'en expliquer tous les mécanismes. Pourtant, son histoire pose une question fondamentale : comment l'Afrique s'est-elle retrouvée au cœur des routes de l'esclavage ?

II) Délibérations

1. Délibération autorisant Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition d'un service de transport-cantine scolaire avec la commune de La Salle en Beaumont.

-> Approuvé à l'unanimité.

2. Présentation du projet de délibération relatif à la gestion du temps de travail des agents communaux. Le projet sera soumis prochainement au comité technique du CDG 38.

-> Pas de vote à ce jour ; le vote aura lieu dès réception de l'avis du comité technique.

3. Fixation du prix d'achat des terrains à acquérir dans le cadre du périmètre de protection des captages. Sont notamment concernées en partie des parcelles du périmètre de protection immédiate (PPI) et toutes les parcelles situées dans le périmètre de protection rapproché B (PPR B) de Combe Mottu.

4. Fixation du prix d'achat des terrains à acquérir dans le cadre du projet d'espace de covoiturage des Egâts.

5. Désignation d'un référent plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR).

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée l'existence des sentiers labellisés par le Département de l'Isère et l'importance de les entretenir.

CONSEIL MUNICIPAL
DU 18 MAI 2021 A 19H00 - SUITE

Afin d'effectuer un entretien régulier et ciblé, il est indispensable de faire remonter les informations à la Communauté de Communes de la Matheysine, compétente en la manière. Pour ce faire, un élu référent est à désigner.

-> A l'unanimité, le Conseil Municipal, désigne Nicolas ESCALLON, référent PDIPR.

III) Organisation des élections départementales et régionales

Un tour de table est fait pour organiser la tenue des bureaux de vote des 20 et 27 juin 2021.

Cette année, 2 nouveautés :

1. La télétransmission des résultats
2. La possibilité pour les électeurs de faire leur procuration en ligne

IV) Questions diverses

1. Le contrat à durée déterminée d'un adjoint technique arrive à échéance début juin. Les démarches en vue de déboucher à terme sur un CDI ou sur une titularisation vont être engagées. Présentation des procédures envisageables => Réunion commission ressources humaines le lundi 24 mai à 19h00.

2. Réunions publiques samedi 22 mai :

- Sécurité routière dans Malbuisson à 9h00
- Aménagement de l'espace public des Egâts à 10h30

3. Fleurissement du village : Les fleurs sont commandées et mises en culture à la pépinière Batko.

4. Communication : Un groupe de travail a été constitué pour la réalisation du logo de la Commune qui sera choisi par le Conseil Municipal.

5. Travaux :

- Problèmes sur le réseau d'eau au Sert et à Chardenot ;
- La pompe doseuse de chlore a été remise en route pour combler la panne de la station UV ;
- Les panneaux d'affichage sont en cours de conception ;
- Entretien des abords du terrain de sport ;
- Une campagne de bouchage de trous (enrobé à froid) va débuter prochainement.

La séance est levée à 22H30, prochain CM le 29/06/2021 à 19H00.

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2021

Présents : Nathalie CRAIGHERO, Nicolas ESCALLON, Jean-Luc GARNIER, Gérard PAULIN, Valérie SECHIER, Aurore VERNET.

Absents Excusés : Maurice CHARLES (Pouvoir P. CALVAT), Raphaël GUIGNIER (Pouvoir JL GARNIER), Josette FAVIER (Pouvoir V. SECHIER).

Secrétaire de séance : Aurore Vernet

ORDRE DU JOUR

- I) RPQS 2020 ;
- II) Poursuite d'appropriation contexte, état des lieux assainissement et Eau Potable en vue d'une délibération à venir pendant l'été ;
- III) Bâtiments et foncier bâti, inventaire, potentiel... ;
- IV) Bar Associatif, concept, local... ;
- V) Choix du Logo de la commune ;
- VI) Questions diverses.

Début de séance : 19h15

Avant-propos :

Signature des délibérations du précédent CM

I) RPQS 2020

Monsieur le Maire présente le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service de l'eau potable pour l'année 2020.

Ce rapport fait état de la consommation globale, du tarif de l'eau et des recettes liées à la facturation, de la conformité bactériologique, du rendement du réseau de distribution.

Concernant ce dernier point, l'indice de rendement fait apparaître les faiblesses du réseau d'eau potable : les pertes sont en augmentation. Le rapport présenté est approuvé à l'unanimité.

II) Poursuite d'appropriation du contexte, état des lieux assainissement et eau potable en vue d'une délibération à venir pendant l'été

2.1 Réseau d'eau potable

Faisant suite à la présentation du RPQS, Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que certaines canalisations d'eau potable sont vétustes (environ 60-70 ans). Il présente en séance deux échantillons prélevés sur des conduites lors des dernières réparations. Il explique aussi que lorsque des signes de fuites apparaissent et que celles-ci sont identifiées, les réparations sont faites. Les coûts des réparations s'élèvent en moyenne à 15 000 €/ an et sont financés par le budget de fonctionnement communal.

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2021 - SUITE

Au vu de ses finances, la commune de Saint Laurent en Beaumont ne peut pas se permettre ces dépenses si elles deviennent récurrentes et augmentent un peu toutes les années.

Pour engager à bon escient un programme de travaux global sur la réfection du réseau d'eau et obtenir les subventions des organismes financeurs (Agence de l'eau, Conseil Départemental de l'Isère, CLE) il est indispensable d'atteindre les seuils de tarifications suivants :

Tarif minimum par m3

Organismes	Agence de l'Eau	Département de l'Isère
Eau	1.00 €	1.20 €
Assainissement	1.00 €	1.30 €

Actuellement, les tarifs sont inférieurs aux seuils minimums exigés, par conséquent la commune ne peut pas prétendre aux aides financières alors qu'elle n'est pas non plus en capacité d'investir en autofinancement complet. Monsieur le Maire rappelle aux élus qu'ils doivent se préparer à une délibération qui fixera les prochains tarifs de l'eau sur notre commune.

2.2 Exigence relative au périmètre de protection immédiate (PPI) des captages d'eau potable

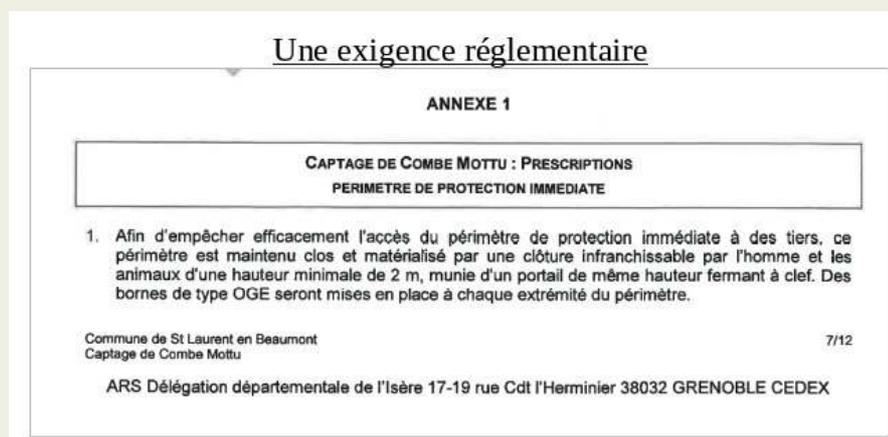
SITUATION GEOGRAPHIQUE DE COMBE MOTTU



CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2021 - SUITE

Suite au travail 'd'analyse de risques et d'enjeux' produit par l'équipe municipale pendant l'hiver 2020/2021, de nombreux échanges ont eu lieu avec les interlocuteurs suivants : bureau d'études Nicot, Ars, Agence de l'Eau, Département de l'Isère, Commission Locale de l'Eau, chambre d'agriculture, propriétaires et exploitants du camping des Egâts...

Le bureau d'études Nicot, qui a porté les études nécessaires à l'expertise hydrogéologique et aux projets d'Arrêtés Préfectoraux sur les périmètres de protection des captages d'eau potable a de nouveau été sollicité par la Commune en vue de la complétude des éléments déjà produits.



Monsieur le Maire rappelle le dossier de protection des captages d'eau potable en cours et présente à cet effet un cahier des charges et un chiffrage lié aux futurs travaux de Combe-Mottu : création d'un muret et pose d'un grillage, création d'un sentier piéton, acquisition des terrains... La subvention accordée par l'Agence de l'Eau en 2017 sera caduque courant novembre 2021 si les travaux ne sont pas engagés d'ici à cette date.

2.3 Assainissement collectif

M. Le Maire présente l'ensemble des études réalisées en 2006-2007 où il apparaît que la qualité de l'eau aux exutoires des réseaux unitaires (mélange le trop plein des sources, l'eau de pluie, les eaux usées) est sensiblement comparable à la qualité d'une eau qui sortirait d'une station d'épuration. Fin 2020, la Direction Départementales des Territoires (DDT 38) a sollicité la commune pour connaître l'état d'avancement de la mise en conformité de l'assainissement collectif... et demande que des traitements efficaces soient installés en sortie des réseaux. En se basant sur les études de 2006-2007, le cabinet Nicot est sollicité pour une nouvelle campagne d'analyses.

En résumé, les trois dossiers, eau potable, périmètre de protection des captages et assainissement collectif sont liés par les contraintes réglementaires, s'imbriquent géographiquement les uns dans les autres. Ils ne peuvent être traités séparément (constatation qui apparaît aussi dans l'analyse de risque et d'enjeux réalisée par l'équipe municipale au cours de l'hiver 2020-2021). Les coûts induits par la mise en œuvre matérielle ne sont pas assimilables par notre commune

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2021 - SUITE

III) Bâtiments et foncier bâti, inventaire, potentiel

Les problèmes de toiture et d'évacuation des eaux usées de la maison Eyraud sont évoqués. Un plombier est intervenu récemment.

La toiture de cette maison d'habitation en partie en fin de vie est à reprendre, deux options sont étudiées : couverture traditionnelle et (ou) couverture photovoltaïque. Il est décidé de demander des devis pour sa réfection en traditionnel et pour la pose de panneaux photovoltaïques. Il faudra impérativement trouver des participations financières. Comme dit précédemment les capacités financières de la commune permettront difficilement d'engager des travaux en autofinancement.

Le Département de l'Isère peut financer à hauteur de 20% les travaux sur les logements communaux, plafonné à 40 000 €, en combinant avec une option photovoltaïque il pourrait y avoir une fenêtre budgétaire.

IV) Bar Associatif, le concept, le siège

Un groupe d'habitants a présenté au Maire et à la Première Adjointe un projet de bar associatif qui serait un lieu de rencontres et d'activités diverses : aquarelle, musique, point numérique, point lecture pour tous et pour les élèves de l'école, activité couture, pause café, crêpes et gâteaux, coin caquette...

La salle socio-culturelle retient une attention particulière pour une période de test temporaire avec un aménagement optionnel dans un premier temps. La difficulté étant d'allier l'ensemble des activités associatives et la célébration des mariages.

Les élus présentent un réel besoin de locaux supplémentaires afin de répondre à la demande associative ...

V) Choix du Logo de la commune

Participants au projet : Maurice CHARLES, Cédric DELALANDE, Elyette ESCALLON, Josette FAVIER, Jean-Luc GARNIER, Valérie SECHIER.

Une présentation de plusieurs logos est faite au conseil municipal. La majorité souhaite une dernière proposition qui serait le compromis de deux des logos proposés. Le prestataire sera recontacté, aucune décision n'est donc prise en séance.

VI) Questions diverses

Retour du conseil d'école de la Salle en Beaumont où sont scolarisés nos plus jeunes enfants et résumé de l'intervention de la représentante de l'EMALA (Equipe Mobile d'Animation et Liaison Académique) qui était présente lors de cette réunion. Il semble que l'on puisse bénéficier des services de l'EMALA sans obligation d'adhérer au SIVOM (Syndicat à vocations multiples) de

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2021 - SUITE

Valbonnais.

La commune de Saint-Laurent en Beaumont est adhérente au SIVOM du Valbonnais-Beaumont (coût annuel : 3300 €) pour la compétence « EMALA » uniquement, les compétences « service des fontainiers » et « ADMR » n'étant pas sollicitées.

Dans un souci d'économie, la commune envisage d'adhérer directement à l'EMALA et de sortir du SIVOM du Valbonnais-Beaumont, le coût annoncé étant inférieur à celui de l'adhésion au SIVOM...

Fin de la séance à 22h15, Prochain Conseil Municipal le mardi 03 août 2021 à 19h00.

COMPTE-RENDU RÉUNION PUBLIQUE MALBUISSON DU 21/05/2021

Objet de la rencontre

Conscients et avertis des problématiques de sécurité routière à Malbuisson la municipalité est attentive au sujet et c'est dans ce cadre que l'exécutif (maire et ses 3 adjoints) a rencontré un agent du réseau routier départemental (SATM) le 07 mai 2021.

A la suite de cette rencontre, une réunion publique avec la population concernée a été organisée à St Laurent en Beaumont afin de partager sur le sujet. Une douzaine de foyers était représentée.

Résumé des échanges :

Les questionnements, doléances, ressentis des Habitants :

Des accidents d'animaux domestiques sont à déplorer, serait-il possible de déplacer le panneau agglomération jusqu'à l'entrée de Gournier ? (Notamment des chats accidentés à cause de la vitesse sur la zone Gournier).

Besoin de connaître où ont eu lieu exactement l'enregistrement des vitesses et fréquences en 2017 ? (la localisation exacte, ...);

L'aménagement des routes (enrobé), notamment près de l'ancienne école, accentue la vitesse des voitures. Les habitants ont dû inventer quelques éléments de sécurité non officiels (pneus) à proximité de l'ancienne école. Des véhicules se sont encastrés dans les pneus posés et peints en blanc en limite de bordure de route ;

Quel classement pour cette route départementale qui traverse Malbuisson (Grande Circulation ?) ;

Des travaux sont à venir sur la route (couverture à refaire), cela pourrait être l'occasion de réaliser les travaux de sécurité.

Quel est le niveau de prise en charge de ces travaux par l'Etat ? ;

L'équipe municipale devrait penser à se rendre à Grenoble afin de recueillir plus d'informations auprès des autorités compétentes (Préfecture, Gendarmerie, CD 38,...) ;

Les habitants craignent qu'il faille attendre un drame pour agir en conséquence ;

COMPTE-RENDU RÉUNION PUBLIQUE MALBUISSON DU 21/05/2021 - SUITE

Un document préparé par les habitants et concernant les aménagements attendus est présenté en séance.

Les commentaires, réponses et propositions de la municipalité :

Le hameau est traversé par un itinéraire "motos", certains respectent une allure modérée mais pas tous, c'est pareil pour les voitures pour ce qui concerne la vitesse ;

Une demande de déplacement du panneau agglomération va être faite pour essayer de remonter jusqu'à 'Gournier', pas sûr que celle-ci aboutisse mais nous tenterons tout de même ;

Le contrôle des vitesses et débits journalier a été effectué entre le 25 octobre et le 03 novembre 2017, on voit que la vitesse des véhicules se situe majoritairement entre 50 et 70 km/h avec tout de même quelques pointes dépassant 80 km/h ! A noter qu'à cette époque la vitesse n'était pas limitée à 30 km/h mais à 50 km/h ;

La matérialisation non officielle à proximité de l'ancienne école, pneus en limite de bordure de route, exprime le besoin de sécurisation ressenti par les habitants ;

Au centre de Malbuisson la largeur de la route n'excède pas 4,20 mètres. Il faut normalement garder une largeur de 3m50 minimum afin que le chasse-neige puisse passer. Construire un trottoir ne semble pas envisageable au regard de cette largeur et compte-tenu du fait que des seuils de porte sont au niveau de la route ;

L'agent du SATM (gestionnaire du réseau routier) n'a pas précisé l'endroit exact où les enregistrements de vitesse ont eu lieu, nous nous renseignerons ;

Il peut effectivement y avoir des financements pour la sécurité via le fonds issu des contraventions et par les subventions du département ;

Les travaux de reprise de couverture routière de la route départementale prévus en 2021 ne sont pas en rapport avec la sécurisation du village ;

L'agent du SATM nous a proposé d'aménager provisoirement la zone de Malbuisson avec un système de chicanes près de l'école et dans le village pour faire un test ;

Les aménagements que nous demanderons devront intégrer les éléments interférents (inclinaison de la chaussée, caniveau porte d'accès aux habitations, cour de maison en contrebas de la route...) ;

Une visite de terrain avec tous les habitants peut poser question au regard de la sécurité du fait du nombre de personnes qui se retrouveraient sur la route, nous préférerons tenir une réunion publique pour présenter le projet retenu et validé par les autorités compétentes ;

La sécurité est un enjeu prioritaire pour la commune mais il faut bien entendre qu'en dernier lieu c'est une commission d'experts départementaux (Préfecture, SATM, Gendarmerie...) qui validera le projet.

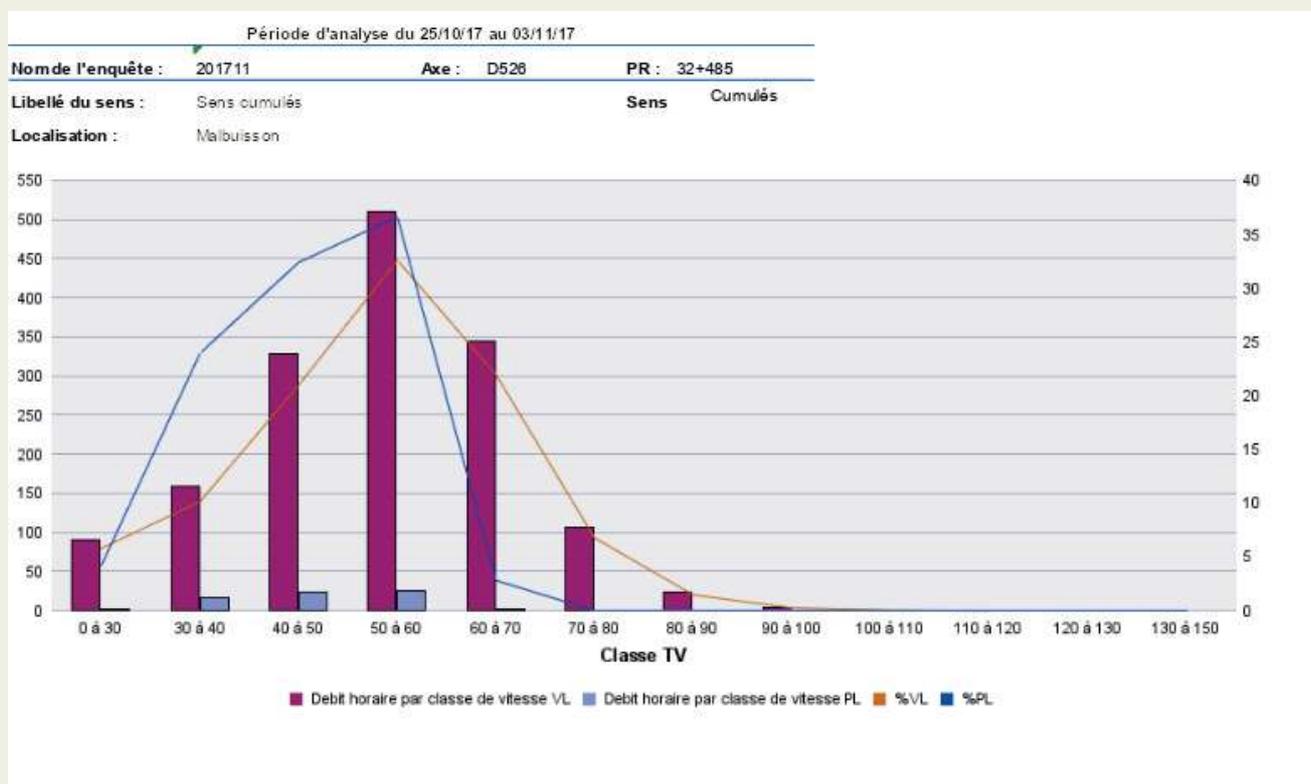
Présentation en séance d'aménagements possibles, avantages et inconvénients :

- Panneaux de signalisation : notamment déplacer les panneaux d'entrée et sortie du village qui sont peu visibles, ce qui n'aura probablement qu'un effet très relatif ;
- Coussins, chicanes : potentiellement bruyants et seront vraiment efficaces si deux véhicules se présentent simultanément en sens inverse, il est conseillé de ne pas placer d'obstacles comme des pots de fleurs qui peuvent s'avérer dangereux pour les motards ;

COMPTE-RENDU RÉUNION PUBLIQUE MALBUISSON DU 21/05/2021 - SUITE

- Plateaux (10-30 m, pente de 7%) : Efficaces mais potentiellement bruyants si passage de véhicules lourds non chargés (même dispositifs qu'en sortie de la Mure en direction de Sievoz) ;
- Mise en place de trottoir : impossible au centre du village à cause des seuils des portes des habitations et la chaussée n'est pas toujours assez large ;
- Circulation alternée : Pas suffisamment de circulation pour justifier la mise en place de feux tricolores et cela ne concernerait qu'un petit tronçon ;
- Pose de 'quilles' : Potentiellement efficace sur la zone où les habitants ont leur porte donnant directement sur la route.

Conclusion:



S'il est évident que les problèmes liés à la circulation routière dans le périmètre étiré (*) de Malbuisson ne sont pas récents, l'augmentation de la circulation et du nombre d'habitants sont des éléments qui mettent en évidence la nécessité d'étudier des parades afin d'améliorer la sécurité.

(*) 1,1 km entre les deux panneaux d'agglomération et 1,5 kms si l'on inclue Gournier.

COMPTE-RENDU RÉUNION PUBLIQUE LES EGÂTS
DU 21/05/2021 SERA PUBLIÉE EN SEPTEMBRE

POINT SUR LES TRAVAUX

- * Remplacement du grillage de protection du captage des Egats.
- * Réparation d'un réseau d'assainissement à Font Vieille suite à sa coupure lors du busage du ruisseau dans les années 1990.



- * Réparation de fuites d'eau dues à la vétusté d'une grande partie du réseau de distribution d'eau potable (plus de cinquante ans) sur Le Sert et Chardenot.
- * Réalisation et pose des nouveaux panneaux d'information en cours, l'opération se terminera dans l'automne.



- * Mise en place du fleurissement de la commune. Il faut noter un manque de civisme, certains s'approprient le bien commun (chapardage des bacs à fleurs des Egats).

POINT SUR LES TRAVAUX - SUITE

* Campagne de bouchage des trous de la voirie communale réalisée cette année par nos employés municipaux, réalisée en enrobé à froid.



* Fauche des villages et passage de l'épareuse en cours.



* Entretien des bâtiments communaux, cheneaux de la salle socio-culturelle, abords du terrain de sport.

* La campagne de nettoyage des réservoirs d'eau potable aura lieu cette année à partir de fin aout.

A PROPOS DU CIMETIÈRE DES AUTRICHIENS

Seuls quelques anciens se souviennent encore de ce petit bout de terre (17ares) situé aux Terrasses, derrière l'abri-bus, limité par l'embranchement de la RN85, la route des Miards et la ferme Bonthoux. Nous le connaissons comme le cimetière des Autrichiens. Entièrement couvert de pins, il a fait travailler notre imagination d'enfants dans les années "60" : batailles sanglantes, fusillades, héroïsme des saint-laurentins, une vraie tuerie remportée par les nôtres, nous "devinions" même la trace des balles sur le mur de la ferme !

Puis les années ont passé, la vie nous a séparé et le cimetière est passé au second plan. Mais, la retraite venue, mon amie Colette a réveillé ma curiosité : "maintenant que tu as le temps tu pourrais rechercher qui étaient ces Autrichiens" ; et j'ai relevé le défi.

Dans un premier temps, sachant que des prisonniers Allemands de la première guerre mondiale avaient participé à la construction du train La Mure-Corps j'ai pensé que la grippe "Espagnole", responsable de millions de morts en 1918, avait pu toucher des ouvriers qui, dans l'urgence, auraient été enterrés ici. Malheureusement aucune trace dans les différents comptes-rendus municipaux de l'époque ; et pourquoi les enterrer aux Terrasses alors qu'ils étaient cantonnés à La Salle en Beaumont ? D'autre part des témoignages montrent que l'on parlait déjà du "cimetière" avant la 1ère guerre. Mon hypothèse s'effondre !



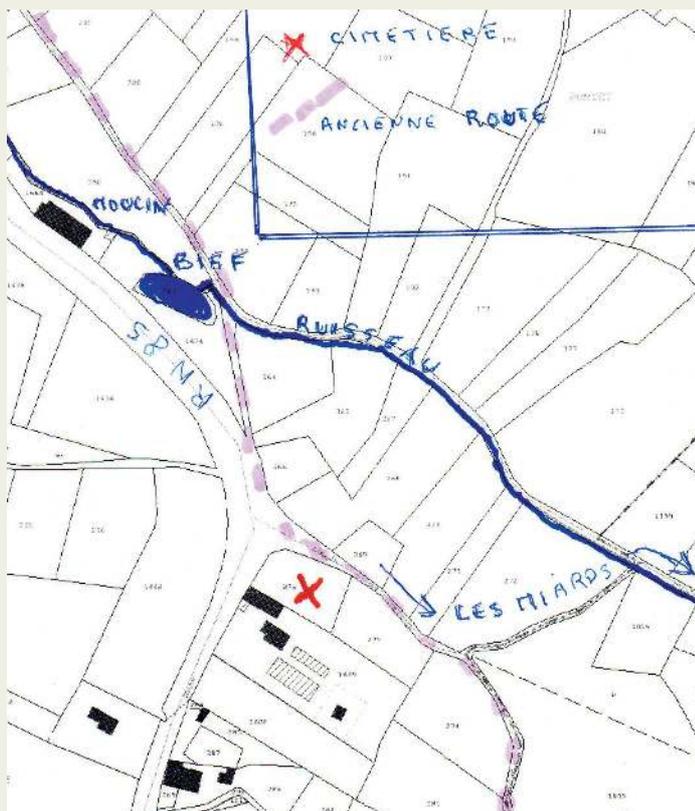
Le terrain appelé "cimetière des Autrichiens" est couvert par de pins et bien visible depuis la route à l'arrivée aux Terrasses.

En continuant mes recherches, je tombais sur un texte mentionnant que des prisonniers Autrichiens, capturés au cours de la guerre que Bonaparte avait menée contre eux en Italie du nord, avaient été utilisés pour refaire la route de La Mure à Pont-Haut en 1798. Mais alors, s'il y avait eu un accident mortel, pourquoi aller enterrer ces malheureux de l'autre côté de la Bonne ?

Finalement, c'est dans le livre de Pilot de Thorey "Histoire de la municipalité de Grenoble" que se trouve peut-être la solution.

En 1814 Napoléon 1er abdique une première fois, les Autrichiens vainqueurs occupent une partie de notre pays. Le 18 avril 1814, ils arrivent à Grenoble. Le 20 ils sont près de 3000 ! Les heurts avec les soldats français démobilisés sont nombreux, mais d'une gravité limitée par les patrouilles

A PROPOS DU CIMETIÈRE DES AUTRICHIENS - SUITE



Le plan actuel avec le "cimetière" marqué par un "x" et l'ancienne route, empruntant un chemin différent de l'actuelle RN85.

armées "royalistes", un sentiment de "revanche" sur l'ennemi victorieux a animé le cœur des participants, l'exagération naturelle de la transmission orale et la ferveur populaire ayant fait le reste!

Le fait que ce petit bout de terrain soit mentionné comme appartenant à la commune dans le cadastre de 1836 (le premier effectué !) peut le laisser supposer. Mais a-t-il bien été acquis en 1814, ou était-il déjà issu d'un leg à la communauté ? Pourquoi la commune a-t-elle conservé ce minuscule bout de "prairie" enclavée ? (les pins n'ont été plantés par l'ONF et la commune que dans les années "50").

Pour être certain de la présence de sépultures, il faudrait découvrir dans un registre paroissial un récit de l'évènement ? Mais c'est une autre affaire !

Le cimetière des Autrichiens risque de tomber dans l'oubli, à moins que mon écrit ne déclenche des vocations et pousse quelques amateurs à farfouiller dans les archives pour trouver une certitude. La fouille du terrain étant compliquée, les travaux de la RN et de la ferme ayant apporté plusieurs mètres de remblais !

incessantes de la garde nationale. Le 28 mai une partie des Autrichiens quitte la ville pour se diriger sur Gap et les Hautes Alpes. La route, à l'époque, passe après Pont-Haut par "Garguette" et suit le ruisseau jusqu'au chemin "des Lites" et Chardenot. Le ruisseau est franchi juste sous le cimetière.

Mais que s'est-il donc passé à cet endroit ? Probablement une grosse bagarre entre quelques paysans et des soldats volant de la nourriture, car à cette époque c'était un mode de ravitaillement presque normal dans les armées en déplacement. Quelle ampleur cet affrontement a-t-il atteint ? Y a-t-il eu des morts ?

Plus probablement, après cette rixe, certainement vite stoppée par des officiers ayant l'ordre de faire bonne impression sur le peuple libéré de la "dictature napoléonienne" par les

MÉMOIRE DE L'EAU...LE MOULIN ET LA SCIERIE DES TERRASSES



Où suis-je ?

Réponse dans
le prochain bulletin.

Depuis longtemps fascinée par cette roue à la sortie du village des Terrasses, j'ai voulu en connaître l'histoire. J'ai fait appel au témoignage de Serge Bonthoux, petit-fils du dernier meunier pour découvrir sa fonction.

Il s'agit d'une roue à augets : L'eau captée dans un petit étang était envoyée vers cette grosse roue métallique pour la faire tourner. Cette eau était ensuite admise dans les cavités successives de la roue appelées augets et son poids déclenchait sa rotation.

Cette roue entraînait grâce à des engrenages, poulies et courroies une scie battante qui faisait des "va et vient" dans le sens vertical.

La battante débitait les grumes, il y avait peu de perte, les écoins étaient transformés en bois de chauffage, la sciure était utilisée dans les écuries. Cette scie était à l'abri dans une partie du bâtiment. La scierie était associée à un moulin à farine.

Pour faire fonctionner le moulin, il faut de l'eau... Le moulin était construit à proximité du ruisseau des Terrasses.



Une réserve d'eau, un étang artificiel vont permettre au moulin de tourner même en période de sécheresse. De toute façon, l'eau ne fait que passer dans le moulin : elle est ensuite reversée dans le lit du ruisseau.

Des vannes s'ouvrent et se ferment, régulant la force de l'eau. En tombant sur la roue l'eau déclenche ainsi le mécanisme qui permet aux meules de tourner.

La roue est l'une des pièces essentielles du moulin car c'est elle qui permet de transformer la force de l'eau en énergie. Au moulin des Terrasses la roue à augets avait 5 mètres de diamètre.

Le ruisseau des Terrasses et en amont de l'étang, le moulin.

MÉMOIRE DE L'EAU...LE MOULIN ET LA SCIERIE DES TERRASSES - SUITE



La roue à augets encore en place et le modèle de scie battante qu'elle faisait fonctionner.

Anecdote : pour les meules, on privilégie la proximité, mais la qualité laisse à désirer. On commande donc de plus en plus loin. En 1809, le maire de Saint Laurent en Beaumont déclare que deux des quatre meules employées dans sa commune ont voyagé pendant 600 km, depuis les carrières gigantesque de La Ferté sous Jouarre, à 50 km de Paris. Là 4000 ouvriers y entaillent la meilleure pierre à moudre du monde. On exporte ces meules dans toute l'Europe, en Amérique et bien sûr à ST Laurent en Beaumont.

Source: *Patrimoine en Isère - Valbonnais, Matheysine, Beaumont et Pays de Corps* (2006), page 190

L'arbre de transmission entraîne 2 meules de pierre : c'est l'action de la meule supérieure dite "tournante" sur la meule fixe dite "dormante" qui permettra aux grains de blé d'être écrasés entre les pierres et de libérer ainsi la farine contenue à l'intérieur du grain.

Le moulin des Terrasses possédait trois meules, l'installation d'une meule supplémentaire semblait correspondre à une exigence : la nécessité d'un entretien régulier "le rhabillage". C'est à dire que la surface de la meule devait être retaillée afin de raviver les stries qui permettaient au grain d'être broyé.

Le grand-père de Serge faisait le rhabillage 3 à 4 fois par an. Dangereux pour les yeux, le rhabillage exigeait le port de lunettes en raison des éclats de pierre ou d'acier qui ne manquaient pas d'être projetés. Serge se souvient des mains et du visage de son grand-père qui portaient les stigmates de ces éclats.

Les habitants du Beaumont, de la Mure et du Valbonnais apportaient le blé à moudre aux Terrasses. Le blé était concassé, la farine utilisée pour la fabrication du pain et le son pour l'alimentation des animaux.

Serge a vu tourner le moulin jusqu'en 1966.

Un grand merci Serge, tu m'as transmis avec passion tes souvenirs. Le partage de l'histoire devient richesse.

Elyette ESCALLON

DEVINETTE POUR LE PROCHAIN NUMÉRO :
Quel matériel de notre commune aura bientôt 400 ans ?

PARLONS UN PEU DE L'ÉCOLE

L'année 2020-2021 a été une année riche en projets à l'école de Saint Laurent en Beaumont. Les élèves de la classe de CE2-CM1-CM2 ont souhaité par leurs articles vous présenter quelques-uns des projets qu'ils ont vécu.



ASTRONOMIE

Cet automne, dans la salle des fêtes, nous avons fait un projet sur l'astronomie. C'est Thomas Mollier qui est intervenu, avec lui, nous avons fabriqué une maquette, avec de la pâte fimo pour représenter les planètes du système solaire à l'échelle. Nous avons fait une lunette astronomique : la lunette de Kepler. Nous avons visité un planétarium et nous avons fait une petite fusée que nous avons fait voler !!

Nous avons appris l'ordre des 8 planètes du système solaire.

Nous avons aimé visiter le planétarium : il y avait des constellations comme la grande ourse, la petite ourse...C'était incroyable, surtout sa fusée en légos!

Vince et Lydia

MUSÉE ET TRAIN

En septembre 2020, nous sommes entrés dans le musée, nous avons vu plein de trésors. Nous sommes allés dans une salle où nous avons fait des cartes postales sur le train. Et nous sommes allés regarder un film sur le petit train de la Mure. Ensuite nous avons vu des photos sur le train. Après nous avons vu un grand coffre. Et nous sommes allés en haut où nous avons vu dans une vitrine des cartes, des assiettes et des jeux. Enfin, nous avons vu un train fabriqué par un lycée. Le conservateur du musée s'appelle Benoit, c'est lui qui nous a fait la visite. Nous sommes allés au musée parce que nous avons travaillé sur le petit train de La Mure.



Benoit et Mélissa

LA MARE



Avec notre classe, tous les jeudis, nous sommes allés voir la mare pour observer les grenouilles, les œufs et quelques têtards. Nous avons aussi regardé des gerris (on les appelle araignées d'eau), des notonectes, des larves de libellule surnommées le monstre de la mare, car nous ne savions pas ce que c'était. Nous y sommes allés plusieurs fois pour voir l'évolution des têtards. Les têtards étouffaient car il n'y avait pas assez d'eau donc, pas assez d'oxygène. Bientôt, les têtards auront des pattes postérieures puis après des pattes antérieures. Au début, il y avait des œufs, puis des petits têtards. Ensuite des plus gros et après des

PARLONS UN PEU DE L'ÉCOLE - SUITE

grenouilles. Nous n'avons pas encore vu les têtards se transformer en grenouille. C'était extraordinaire, mais ce n'est pas fini !!

Manoé et Quentin



Le poroquet et la ponde

Une ponde affamée
 Cherchait d'un bon poroquet
 Quand tout à coup
 Un poroquet arriva et cria :
 « Ah ah » dit la ponde en levant le cou
 Elle courut, sauta et l'attrapa
 Elle allait l'écouper
 Quand le poroquet l'arrêta et dit :
 « Ne me tue pas
 Je peux t'aider
 Il y a des braccanions
 Ils ont un ter pas »
 La ponde n'y croyait guère
 Mais elle était vraie et elle le prouva
 Sur la ponde, qui fut peur et partit
 Le poroquet s'envola et dit :
 « Stop, arrêtez de la chercher »
 Les autres s'arrêtèrent et retrouvèrent
 La ponde la ramena
 et depuis ce jour ils sont amis
 pour la vie
 Il faut autant qu'on peut obligez tout le monde.
 On a vraiment besoin d'un bon petit que soi.
 (De cette manière deux fables feront foi.
 Tout le chose en un premier aborde.)

Exceller Pascal

FABLES DANS LE TRAIN À ÉCOLE

Au mois de mars, nous avons travaillé sur le petit train de la Mure.

- 1-Nous avons fabriqué notre train.
- 2-Nous avons peint la carrosserie en rouge et les roues en noir.
- 3-La maîtresse nous a fourni deux petites feuilles de papier calque, nous devons réfléchir quels animaux dessiner en premier plan ensuite pour le fond on a dessiné des formes comme des fragments de verres pour donner l'impression d'un vitrail. Puis nous avons collé les animaux sur le wagon du train. Pour finir nous avons inventé nos fables, puis nous les avons lu à voix haute.



Axel

LA PISCINE

Il y a eu six séances. C'était à la piscine de la Mure. Nous avons appris plein de choses. Nous sommes répartis dans plusieurs groupes. Nous avons été avec plusieurs personnes : Vanessa, Patricia, Gérard et les maîtresses. Nous sommes allés chercher des anneaux au fond de l'eau, nous avons appris à plonger, nous avons fait de la brasse et du crawl. La natation est un sport mais cela nous détend, surtout dans le petit bassin. C'était trop bien.

Chloé et Mya



PARLONS UN PEU DE L'ÉCOLE - SUITE

LE PETIT PRINCE

Vendredi 2 avril la maîtresse nous a donné un livre qui s'appelle le petit prince que nous avons lu à la maison. La maîtresse nous a donné ce livre car nous avons travaillé sur l'espace. Ce livre est super car il y a : des planètes, des mini-volcans, des fleurs, un roi, un businessman, un buveur, un éclaireur, un renard...bref n'hésitez pas à le lire, personnellement, je l'ai aimé surtout le moment où le renard est apprivoisé.



Kylian

L'EAU

Au printemps, à l'école, avec Jean-Paul nous avons fait une maquette pour raconter d'où part l'eau et où arrive l'eau, nous avons aussi expliqué comment nous l'avons fait. Nous sommes aussi allés voir Hervé, il nous a montré une lampe ultra-violet qui sert à rendre l'eau potable : c'est la station de potabilisation.

Tony et Eden



SOLEIL EN ÉCLATS

C'est un livre que j'ai fabriqué avec mes camarades de classe cette année dans mon ancienne école. Il parle du soleil qui explose et nous devons traverser plusieurs époques pour retrouver des morceaux du soleil pour le reconstruire. Nous avons fait une époque par séance, nous avons visité 10 époques et nous avons travaillé plus de 30 heures ! C'était un projet d'écriture, j'ai aimé traverser les 10 époques mais le meilleur c'était de le faire entre camarades.

Antonin

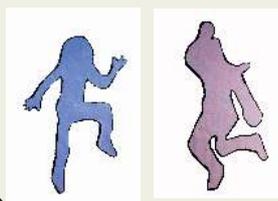
MÉMOIRE D'UNE VIEILLE GOUTTE

Dès que le monsieur est arrivé. Nous sommes entrés dans la salle des fêtes, c'était un mardi de fin février et d'un coup, le monsieur, Eli Xir a dit qu'il cherchait un auditoire (c'était nous !) et le spectacle a commencé. Mais...Il s'était fait mordre par une limace qui c'était fait mordre par un loup garou qui c'était fait mordre par une chauve-souris (un sort d'oubli tout !). Il nous a raconté une histoire qui s'appelait «Mémoire d'une vieille goutte» qui expliquait le cycle de l'eau. C'est le Professeur Périence qui nous faisait faire les

expériences à chaque fin de chapitres.

Nous avons beaucoup aimé ce spectacle, c'était très rigolo et cela nous a appris beaucoup de choses !!!

Louka et Quentin



FRATERNITÉ

Dans notre classe cet hiver avec Nathalie de l'EMALA nous avons participé à un projet autour de la fraternité. Nous avons réalisé des silhouettes pour

PARLONS UN PEU DE L'ÉCOLE - SUITE

cet événement. Dans la fraternité ce que nous faisons souvent c'est de s'entraider.

Nous avons fait de l'art plastique, nous avons fait des silhouettes, après nous les avons peintes, ensuite nous les avons découpées. Grâce à ça nous avons découvert Keith Haring, un artiste célèbre.

Nous avons fait ce travail pour réaliser des décors pour un théâtre.



Notre travail a été exposé le week-end du 22 et 23 mai à Notre Dame de Neiges à Susville au Villaret.

Océane et Déesse

LE FOOT À L'ÉCOLE

Projet culturel :

Nous avons fait des petits maillots que nous avons collé sur une carte de l'Europe, nous avons dessiné les pays participant à l'Euro 2020. Nous avons relié les maillots à la capitale de l'Europe. Nous avons fabriqué des ballons en papier. Nous avons écrit des choses en rapport avec le foot sur la carte de l'Europe. C'était génial !



Projet foot :

En premier, nous avons fait un échauffement, en deuxième et en troisième, nous avons fait un match mais un match pas comme les autres. Exemple de jeu : quand nous passons dans une porte et que nous marquons, ça nous marque 3 points de plus. Une autre activité, s'appelait le crocodile : il y a une personne qui ne doit pas dépasser le carré et les autres doivent se faire des passes mais si le crocodile prend le ballon alors il marque 1 point .



Nous avons compris que l'important c'est de participer et de s'amuser.

Nathan et Camille

L'AUTOMNE ET LES SAISONS DANS L'ART

A l'école, nous avons étudié l'automne et les saisons dans l'art. Arcimboldo est un artiste qui a fait des tableaux des 4 saisons. Il fait des portraits de profil d'hommes avec du bois, des légumes et du blé. Il a fait des trompes-l'œil, un tableau avec une corbeille de fruits, qui peut être mis dans l'autre sens. Il devient un portrait d'un monsieur de face. Il a fait de chefs d'œuvre, il est un très bon peintre. Tous



PARLONS UN PEU DE L'ÉCOLE - SUITE

ensemble, nous avons fait huit portraits comme Arcimboldo, avec des légumes et des fruits découpés dans des magazines.

Louis B, Martin, Alexis et Louis M.



d'instruments et de fruits. On appelle cela des natures mortes. Nous avons fait en pâte à modeler des bonhommes, (comme ceux de Botéro), qui se tiennent la main pour montrer ce que c'est la fraternité.

FRATERNITÉ

Nous avons travaillé avec Nathalie de l'Emala sur la fraternité. Ça veut dire s'aider, être gentil, être ami et frère, être ensemble, jouer ensemble sans se disputer, aimer ses amis. Nous avons étudié la fraternité avec



Nisrine, Eloha, Rébecca et Emmy

LA MARE

A Saint Laurent en Beaumont, il y a une mare. Après les vacances de février, nous avons vu des grenouilles et des œufs de grenouilles. Les œufs ont grossi, puis ils ont éclôs.

Au lieu d'être un petit point, ils sont devenus de plus en plus gros, puis des têtards. Les têtards ont grandi, puis ils ont eu des pattes arrières, et après des pattes avant.

Leur queue a disparu. Ils ont commencé à attraper un ventre argenté, et sont devenus des grenouilles. Nous avons vu des libellules, des larves, et plein d'insectes.

A un moment, il a manqué d'eau dans la mare, mais il a plu, et la mare s'est remplie. Les roseaux se décomposent et font de la mousse, qui empêchent les têtards de respirer.

Nous avons fait tous ensemble une œuvre d'art avec cent œufs, cent têtards.



Mya, Lucas, Alicia et Robin

LE TRAIN

Nous sommes allés au musée de la Mure pour voir la maquette du train, et une vidéo du train il y a un siècle. Au départ, le train a commencé dans les mines. Ils ont mis des rails avec des chevaux pour transporter le charbon. Puis ils ont mis une locomotive à vapeur, le train roule à la vapeur et au charbon. Il fait tchou-tchou. Peu à peu le train roule avec des wagons qui transportent des marchandises ou des voyageurs partout en France. Le train s'arrête dans les gares.

Avec le temps le train devient électrique et rapide. Maintenant le TGV est le train le plus rapide.

A La Mure, un petit train rouge va revenir, il sert à aller voir les paysages de la Matheysine et du Lac de Monteynard. Nous avons fabriqué des cartes postales pour envoyer à nos familles pour leur donner envie d'aller prendre le petit train.



Adam, Jesson, Jimmy et Lorenzo

INFO ARTISANS - OBIG PIZZA

Bonjour à tous, je suis Benoit BIGONNET. Je suis l'époux de Mariline Pont, de La Salle en Beaumont, père de 3 enfants, nous habitons à Chardenot...

Je suis Artisan Pizzaiolo, je travaille une pâte maison au levain, une sauce tomate maison, un étalage à la main, une garniture de qualité.



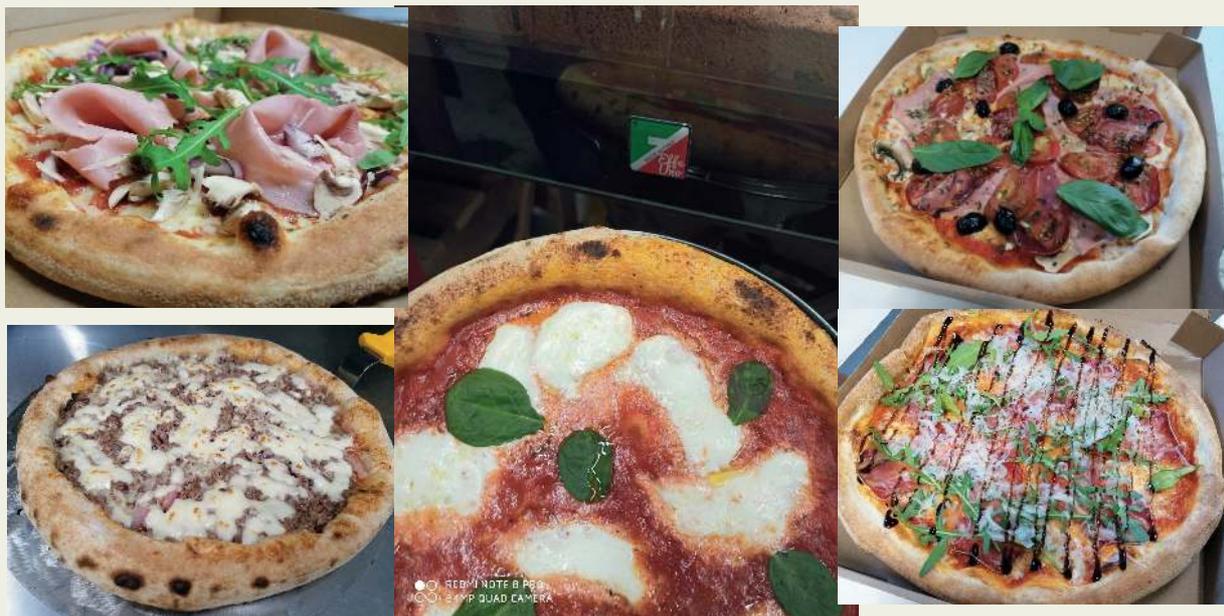
OBIG PIZZA
319 route de Chardenot
38350 Saint Laurent en Beaumont

OUVERT TOUS LES JEUDIS
DE 17h A 22H

07 67 13 38 40

www.obigpizza.com

LIVRAISON A DOMICILE POSSIBLE



INFOS PRATIQUES

Mairie de Saint Laurent en Beaumont
1230 route du Soulier
38350 Saint Laurent en Beaumont
Telephone: 04 76 30 43 65
Site web: mairie-saint-laurent-en-beaumont.fr
Adresse mail: mairie.st-laurent-beaumont@orange.fr

Le secrétariat est ouvert
lundi et jeudi : de 7h45 à 12h45 et de 13h30 à 17h15
mardi et vendredi : de 13h30 à 17h15



INVITATION RENCONTRE AVEC LES JEUNES

Nous avons bien réceptionné vos réponses au sondage diffusé dans le dernier bulletin et remercions tous les participants.

Les élus souhaitent désormais rencontrer les jeunes de la Commune pour échanger sur les projets/aménagements à venir.

Si vous êtes intéressés, rendez vous **le vendredi 20 août 2021 à 20h00** à la salle des fêtes de Saint Laurent.

ECRIVEZ-NOUS !

Si vous avez des commentaires ou des propositions de sujets pour les prochains bulletins ou le site internet, merci de nous contacter par mail à l'adresse communication@mairie-saint-laurent-beaumont.fr ou téléphone au n° 04 76 30 43 65 (mairie) ou encore de vous rendre à la Mairie.

Ont contribué à ce numéro : Jean-Luc GARNIER, Marta RYBCZYNSKA, Valérie SECHIER, Pierre CALVAT, Maurice CHARLES, Guy CLAVEL, Cédric DELALANDE, Mathilde DUBOIS, Elyette ESCALLON, Josette FAVIER, Marielle SAVINE, Kévin SECHIER, Ludivine BAUCHON.